

L'Association vaudoise de santé et sécurité au travail a été créée en juin 2009. Son président, Pierre Juillet, explique le rôle de cette nouvelle structure.

Région S'informer et se former pour prévenir les accidents

La sécurité, c'est ma passion, confie Pierre Juillet, chef de la police administrative de Rolle. Un engagement qui l'a amené à fonder en juin 2009 l'Association vaudoise de santé et sécurité au travail (AVSST). Celle-ci tenait il y a deux semaines, à Bussigny-près-Lausanne, sa première assemblée générale depuis sa création. L'AVSST a pour but de promouvoir la sécurité, principalement à la place de travail, mais aussi durant les loisirs. *La sécurité au travail recouvre des domaines très divers, détaille Pierre Juillet, depuis les risques d'un échafaudage, jusqu'à la prévention des pathologies physiques liées à des gestes répétitifs, en passant par les dangers des produits chimiques.*

Le canton de Vaud était le seul

en Suisse à ne pas être doté d'une telle association. Recon nue par la faïtière, la Société suisse de sécurité au travail (SSST), l'AVSST réunit les acteurs de la filière. A savoir les ingénieurs et les chargés de sécurité. Ils peuvent être actifs au sein de l'entreprise ou en bureaux d'études externes.

«La sécurité, c'est l'affaire de tous»

Pierre Juillet a, lui, contracté le virus en coordonnant la sécurité du Paléo. *J'y ai découvert que les chargés de sécurité n'étaient pas des costauds tatoués qui tapent, sourit-il. La formation initiale de chargé de sécurité est très dense, souligne Pierre Juillet, cinq à six*

semaines de cours, plus les devoirs à la maison, c'est énorme. Pour suivre l'évolution des normes et des techniques, les chargés de sécurité sont astreints à des modules de formation continue, que l'AVSST organise. Deux formations étaient ainsi proposées après la récente assemblée générale, l'une sur l'ergonomie et les troubles musculo-squelettiques (TMS) et l'autre sur la prévention des risques, au CERN. Partage d'expériences donc. Pierre Juillet insiste particulièrement sur cet aspect: *au-delà des points de formation obligatoire, les associations cantonales et la faïtière suisse constituent un réseau. Nous échangeons sur nos vécus. Ce qui est essentiel, car la matière est extrêmement vaste: le jour où,*

par exemple, je serais confronté à un danger lié à des produits chimiques, je sais immédiatement quel confrère appeler pour m'orienter et être plus efficace. Former donc, et prévenir. *C'est comme un cambriolage, les gens mettent une alarme après, image le président de l'AVSST. En matière de sécurité au travail, c'est difficile, surtout avec les plus petites entreprises de faire prendre conscience du besoin de prévention, tant que l'accident n'est pas encore arrivé.* Mais Pierre Juillet est confiant dans l'évolution des mentalités: *c'est comme le port du casque sur les pistes de ski. Les «anciens» n'ont pas l'habitude, mais tout le monde y vient.* Et rappelle que les formations de l'AVSST sont ouvertes à tous ceux que le sujet intéresse, *car la sécurité,*

dans l'entreprise c'est l'affaire de chacun des collaborateurs.

JULIEN LELONG
rolle@lacote.ch

La méthode S.T.O.P.

Pierre Zimmermann est chargé de sécurité pour la société d'assurances la Mobilière, à Nyon. Il veille sur 400 collaborateurs. *Ma mission est de les orienter vers la sécurité au travail, explique-t-il. Membre de l'AVSST, il en suit les modules de formation obligatoires. Il souligne aussi la richesse de la mise en commun des expériences, au sein de l'association. Et Pierre Zimmermann précise que notre méthode est la même, quel que soit le secteur d'activité: S.T.O.P. «S» pour stratégie (anticiper les problèmes), «T» pour technique (poser un grillage au-dessus d'une machine à risque), «O» pour organisation (réaliser différemment une tâche) et «P» pour personnel (port de protections adaptées). Toujours dans cet ordre.*

